

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 20

Pouvoirs : 07

Excusé : 00

Absents : 02

Qui ont pris part

à la délibération : 27

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Date de convocation : 12 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre à dix-huit heures trente le conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette - M. VINCENT Romain – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie - Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – M. FONTANA Alain - M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – M. FRANCESCHINI Damien – M. CLAVE Denis - M. LE PEN Jean-Ronan - M. CALMET Pierre - Mme ROCHE Mathilde.

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine donne pouvoir à M. VINCENT Gilles ; M.CHAMBELLAND Michel donne pouvoir à Mme ESPOSITO Annie ; M. QUENET Xavier donne pouvoir à M. MARIN Michel ; Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie donne pouvoir à Mme VIENOT Véronique ; Mme ASNARD Marjorie donne pouvoir à Mme DEMIERRE Colette ; Mme SAUQUET Adeline donne pouvoir à M. TOULOUSE Christian ; Mme MONTAGNY Nolwenn donne pouvoir à M. CLAVE Denis.

Excusé :

Absents : M. BLANC Romain ; M. SAUVAT Sébastien.

Secrétaire de séance : M. FRANCHESCHINI Damien.

11. SUPPRESSION DE POSTES – 2^{ème} SEMESTRE 2024

Monsieur le maire indique qu'il convient de supprimer les postes qui ne sont plus pourvus du fait de la promotion interne, de la réussite aux concours administratifs, de la mise à la retraite, de fin de contrats ou encore de démissions.

Le tableau suivant met en exergue les postes affectés par ces modifications :

POSTE	DATE D'EFFET	Avancement de grade	Promotion interne	Concours administratifs	Fin de CDD	Modification du temps de travail	Mise à la retraite	Démission
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	01/07/2024	X						
CHEF DE SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL PRINCIPAL 2EME CLASSE	01/07/2024						X	
REDACTEUR TERRITORIAL	31/12/2024				X			
ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS NON COMPLET (45,88%)	31/12/2024							X
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	31/10/2024						X	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	31/10/2024						X	
ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS NON COMPLET (74,28%)	31/12/2024							X
ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS COMPLET	31/12/2024			X				
ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS NON COMPLET (57,14%)	31/12/2024			X				
ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS COMPLET	31/12/2024				X			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE 90%	31/12/2024					X		
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE 70%	31/08/2024					X		
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	31/10/2024		X					

DECIDE A L'UNANIMITE

D'approuver la suppression des postes susvisés.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT